

**21 mars 2020: en plein confinement, il y a urgence contre le racisme dans notre société et dans l'Enseignement Supérieur !**

*Le 21 mars 1960, c'est 69 personnes qui ont été tuées à Sharpville en Afrique du Sud lors d'une manifestation contre le régime de l'apartheid. Ainsi, en 1966, l'ONU décide de mettre en place la journée internationale contre le racisme. Cette journée est l'occasion de revenir sur le racisme dans nos établissements et dans notre société, notamment à l'heure d'un confinement généralisé historique.*

### **Une crise sanitaire qui renforce la reproduction omniprésente de schémas racistes dans notre société**

Le quotidien des personnes racisé·e·s et ainsi d'une partie des étudiant·e·s est marqué par la reproduction de schémas racistes omniprésents. Que ce soit dans l'accès à l'emploi, à un logement ou même dans le rapport aux institutions de notre république et à leur représentant·e·s comme la police, le racisme affecte directement le quotidien de nombre d'entre nous. **Selon le défenseur des droits, les jeunes hommes perçus comme noirs ou arabes ont une probabilité 20X plus élevée d'être contrôlé que d'autres. De même en 2019, 42,19% des étudiant·e·s perçu·e·s comme non blanc·he·s déclaraient avoir été victimes d'agressions physiques ou morales racistes.**<sup>1</sup>

Le contexte actuel de crise sanitaire importante ne met pas fin au racisme. Au contraire, les mesures prises pour assurer le confinement général de la population amène à des contrôles de police fréquent dans les déplacements. **Nous pouvons déjà voir des dérives par des contrôles au faciès exacerbé voire des violences policières commises. L'état d'urgence sanitaire ne justifie pas ces violences qui sont de plus en plus filmées du fait du confinement généralisé. Il est urgent de prendre des mesures contre celles-ci !**

### **Passer de la parole aux actes : une nécessité pour transformer notre enseignement supérieur**

Le racisme touche les étudiant·e·s jusque dans leurs études aussi bien par l'autocensure que par la reproduction de stéréotype raciste par les administratifs, les étudiant·e·s, les enseignant·e·s. En 2017, 9% étudiant·e·s déclaraient avoir été moins bien noté·e·s que leur camarade du fait de leur origine supposée<sup>2</sup>. En 2019, 60,98% des étudiant·e·s déclaraient ne jamais avoir été informé·e·s d'actions de lutte contre les discriminations organisées par leurs établissements.<sup>3</sup> Cette cruelle réalité met en avant la nécessité que les pouvoirs publics agissent réellement et efficacement contre le racisme dans nos établissements.

Face à cela, et suite à plusieurs cas de violences verbales et/ou physiques racistes de la part d'étudiant·e·s mais aussi d'enseignant·e·s en 2019, le gouvernement avait annoncé en juin dernier une enveloppe de 2 millions d'euros contre le racisme dans nos lieux d'études, une journée nationale de sensibilisation. **Depuis ce jour, nous n'avons toujours pas eu connaissance de date actée dans l'enseignement supérieur à ce sujet, les fonds annoncés ne se sont par ailleurs pas matérialisés par des actions concrètes sur nos campus. Si ces mesures étaient déjà insuffisantes, elles doivent à minima être mise en œuvre.**

---

<sup>1</sup> Enquête *Les jeunes et le racisme*, 2019, UNEF

<sup>2</sup> OVE,

<sup>3</sup> Enquête *Les jeunes et le racisme*, 2019, UNEF

Par ailleurs, l'UNEF revendique :

- La mise en place de chargé·e·s de mission « égalité » luttant explicitement contre le racisme
- La mise en place effective de cellule de veille dans nos établissements permettant de réagir également au harcèlement et agressions racistes sur nos campus.
- La formation des personnel·le·s et professeur·e·s à la déconstruction des schémas et clichés racistes
- Le développement d'enseignement post-coloniaux dans nos établissements (african studies, asian studies, orient studies etc...)
- La mise en place de chartes de lutte contre le racisme dans les CROUS et les universités
- La mise en place du récépissé de contrôle d'identité
- La mise en place d'un plan national de lutte contre le racisme

**Contact**

**Elisabeth ABANDA AYISSI**

**Attaché de presse de l'UNEF**

**06.03.55.45.28/ [presse@unef.fr](mailto:presse@unef.fr)**